

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Après l'intervention avec déclaration liminaire debout de Solidaires et CGT (voir notre site), Solidaires annonce qu'ils se retirent de ce CSAL. FO n'ayant pas fait de liminaire, prend la parole pour apporter quelques précisions sur la présence de ses élus. Le directeur ne fait aucune réponse à ces liminaires et évoque le sujet d'un message reçu de la centrale le 17 avril au sujet du règlement intérieur des CSAL. Le règlement intérieur ne sera soumis au vote du CSAL qu'en septembre 2023 ! En attendant c'est le règlement des anciens CTLocaux qui s'applique afin de permettre le fonctionnement des CSAL.

1- Approbation du PV du CSAL du 26/01/2023

FO signale des erreurs sur le PV, tandis que la CGT fait remarquer à la direction que sans temps spécifique pour les étudier les représentants n'ont pas le temps matériel de pouvoir lire ces PV. **FO et la CGT, vote contre l'approbation de ce PV.**

2- Point sur le budget au 31/03/2023

Après un rapide exposé et présentation des différents tableaux qui nous sont proposés, la direction détaille quelques points particuliers :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) de la direction est sensiblement la même d'une année sur l'autre. Même si on constate une légère baisse cette année par rapport à l'année dernière et ce dans un contexte d'augmentation des prix.... Cette DGF est calculée par rapport à 2 composantes : une part loyer, et une part agent de chaque direction.

Pour le fonctionnement de l'année de la DGFIP, le budget a fait l'objet d'un abondement complémentaire de 40 000 € pour la réalisation de petits travaux immobiliers. Des crédits supplémentaires ont été alloués à la DDFIP afin de réaliser des travaux sur le chantier du site de Gambetta ainsi que sur le chantier de la cité administrative pour finir les travaux du bâtiment 3. Des travaux qui n'étaient pas prévus sont particulièrement bruyants et devraient se faire les WE.

Concernant le passage à la TOIP, les travaux sont payés par la direction locale, puis remboursés par la mission ministérielle en charge de cette transformation. Un forfait par agent (câblage et prise RJ45) a été déterminée en centrale.

Concernant les travaux réalisés sur le site de Limoux, l'installation d'une climatisation réversible a été prise dans le budget.

La direction locale prend également en charge la quote-part de l'entretien de la cité administrative en tant qu'administration occupante. Pour mémoire, la cité administrative est un bâtiment qui appartient au préfet et dont la DDFIP n'est qu'occupante.

Recrutement sur le site de Carcassonne et Narbonne de 2 vigiles pour un budget total de 45 000 € à l'année.

Concernant les frais de déplacement, il est à savoir que pour les formations les frais sont pris en charge par la Centrale sous forme d'un remboursement à la DDFIP à posteriori. **La CGT fait la remarque qu'à partir du moment où ces frais sont pris en charge par la Centrale, il ne devrait pas y avoir de disparités entre les pièces justificatives à fournir par les agents pour obtenir un remboursement de frais entre les différentes directions.** La direction locale assure qu'elle respecte la note rédigée par la DG et déplore que certaines directions ne l'appliquent pas. **Un message aux agents sera fait en ce sens,** la FORPRO locale assure également qu'aucun stage n'est refusé à un agent sous prétexte que celui-ci serait trop loin, à condition qu'il n'existe pas d'autre stage plus proche géographiquement.

À noter l'achat de matériel spécifique pour le SDIF : 7 lasers-mètre et 2 appareils Geomesure.

Concernant la téléphonie et les équipements informatiques, cela

fait partie de marché nationaux qui sont passés directement en Centrale. La direction locale n'a pas la main pour choisir le matériel qu'elle souhaite. La direction locale précise également que le renouvellement du parc informatique doit dorénavant s'effectuer tous les 6 ans. En revanche, les écrans d'ordinateur sont des achats prévus au plan local, la direction vient d'ailleurs d'en acquérir 100 unités en vue de remplacer les écrans obsolètes. **La CGT précise que peu importe la durée d'utilisation du matériel informatique avant son renouvellement, l'intérêt est de toujours renouveler pour du matériel plus efficace et qu'à l'inverse il ne faut pas renouveler « pour renouveler »** si la nouveauté n'apporte rien d'autre que de faire passer des marchés à des entreprises et « soutenir » leurs bénéfices avec l'argent public... Les mopieurs vont par exemple être remplacés dans tous les services, démonstration doit être faite de l'obsolescence des mopieurs actuels et des gains concrets et nouveaux des mopieurs en remplacement.

La direction locale précise pour les agents qui émettent des souhaits particuliers, il faut s'adresser directement à la division BIL en passant par son chef de service.

Concernant les travaux du CDC, ces derniers ont repris et un ravalement de façade devrait être prévu, des travaux concernant les infiltrations d'eau du dernier étage sont également prévus. Afin de réaliser l'ensemble des travaux prévu sur ce site, il faudrait débloquer une enveloppe de 1 million d'euros. Ces travaux se feront donc par tranches, une première enveloppe de 206 000 € venant d'être débloquée pour la réfection du toit terrasse, le remplacement du balcon par un garde-corps en ferronnerie (Vu avec un architecte de France) et les travaux concernant les infiltrations. Nous signalons également des températures anormalement basses le matin sur certaines marguerites... La direction va voir pour examiner le programme de la clim...

Enfin pour la CGT, les sujets de matériels et immobiliers doivent être pensés globalement en termes de conditions de travail et d'organisation du travail et pas seulement sur le prix ou l'économie d'un seul équipement isolé de son ensemble. Nous redemandons un bilan du NRP. **Quelques jours après le comité, Elisabeth Borne donnait des lettres de cadrage à tous les ministères pour l'année prochaine en demandant une baisse de 5 % des dépenses ... et dans un contexte d'inflation ... !**

3- Bilan de la formation et plan de formation 2023

La direction a organisé le 14 avril un collège de la formation professionnelle. Lors de cette réunion, ont été invités des chefs de service, quelques formateurs, les organisations syndicales et les responsables de l'ACIF de Montpellier et Toulouse. Cette réunion a mis en avant le souhait des agents d'avoir plus de formation au plan local (FDL, TVA, M22). Des formations monétiques seront très prochainement mises en place au niveau local. En termes de propositions, la FORPRO 11 est très limitée dans le calendrier, à savoir qu'elle n'a que la période de janvier à juin pour organiser des stages locaux. **De plus, le responsable de la FORPRO tient à signaler que son service va devoir faire face à un départ à la retraite courant 2023,** personnel qu'il va falloir remplacer et former. **Beaucoup de difficultés à trouver des formateurs au plan local.** À cela se rajoutent de nouvelles contraintes liées à l'utilisation du nouvel applicatif SEMAFOR qui place l'agent au centre de sa formation. Mais il est par exemple impossible d'y trouver une formation par le moteur de recherche... À noter également des problèmes dans le paiement des indemnités des formateurs. En effet, ces derniers n'ont pas pu être rémunérés pour les stages réalisés d'octobre 2022 à janvier 2023. La reprise du versement des indemnités de formation s'est faite en février.

4- Les points naturels pour 2023

La direction nous fait part des résultats, avec 373 participants (70%) et 90 % des agents répondant « oui » à la question du choix des ponts naturels. La CGT demande à la direction si le vote s'est correctement déroulé et s'il n'y a pas eu d'anomalies. La CGT soulève également le fait que l'outil de sondage utilisé ne permet pas de garantir qu'une personne n'a voté qu'une seule fois. En effet, la CGT prouve par des tests que lors de ce sondage des agents ont pu voter et répondre plusieurs fois à la même question, en utilisant des adresses mails différentes ! La direction est alors obligée de signaler qu'elle s'est aperçue de cette anomalie et propose que l'année prochaine une autre application soit utilisée. **La CGT réaffirme sa proposition de laisser les agents venir travailler lors de ces ponts naturels s'ils le souhaitent, le centre des finances étant fermé au public par la direction. Ainsi les choix de congés de tous les agents seraient respectés. Nous demandons également** que leur sondage permette l'expression d'autres choix comme cela était possible sur les précédents sondages « papiers ».

FO vote pour et la CGT s'abstient.

5- Travaux sur les différents sites

Concernant la TOIP sur la Cité administrative, les travaux vont s'étaler jusqu'au mois d'août 2023.

3 sites sont déjà équipés : Sémard Castelnaudary et Limoux. La direction locale n'est pas maître du calendrier de ce chantier, tout est piloté au niveau central.

Une fois la TOIP installée, les postes équipés fonctionnent dans un 1^{er} temps avec 2 postes téléphoniques avant de pouvoir supprimer la ligne téléphonique classique.

Tous les travaux sur le département devaient être faits initialement pour 2022, mais le calendrier n'était pas tenable. Les travaux pour l'installation de la TOIP sur le site de Narbonne se feront en même temps que les travaux de désamiantage et de réaménagement.

Concernant les travaux sur Narbonne, une réunion a été organisée avec les chefs de service. Monsieur Maynau, chef de service du SPFE est chargé de faire remonter à la direction toutes les remarques et propositions. En accord avec le directeur, celles-ci seront remontées en centrale par le biais de la division budget de la direction. Le directeur a pu avoir une visio-conférence avec service SPIB de la centrale. En l'état le dossier n'est pas réalisable. **La direction doit refaire une proposition à la centrale avant de pouvoir lancer les travaux. Le directeur précise qu'il n'est pas d'accord pour faire des travaux pour laisser des espaces vides non utilisés.** En revanche, il préconise de faire les travaux de désamiantage sur tout l'immeuble plutôt que de faire ça par tranche. **Le directeur souhaite également proposer à la direction générale de relocaliser sur le site de Narbonne des services supra départementaux (CDC pro ?, CDC « SDIF » ?, autres). Il attend un accord de principe en 09/2023.**

Localement, pour le moment, la direction éprouve des difficultés à recruter un maître d'œuvre. Si les travaux ne se font pas en fin 2023, le budget alloué à ces derniers seront redistribués sur d'autres chantiers de la direction générale. **Le directeur espère pouvoir faire des propositions de plan et de densification administrative d'ici la fin de l'année 2023.** Si aucune proposition faite par la direction locale n'est validée par la DG, les travaux de désamiantage se feront tout de même.

La direction locale a conscience des défauts de la structure du bâtiment de Narbonne, mais aucuns travaux d'ampleur à ce sujet ne seront réalisés même si la structure de l'immeuble est constamment surveillée. **Ne pas rater l'HMI du 09/05 sur Narbo.**

Sur le site de Carcassonne des travaux permettant l'installation d'une climatisation réversible (jusqu'à « interdite » par BDF) ont été entrepris, également une isolation thermique par l'extérieur, la rénovation du toit terrasse, ainsi que des travaux du parking couvert permettant une isolation par le sol des étages supérieurs. **Concernant le parking extérieur de la cité administrative, suite à nos questions CGT, il y a bien un projet de végétalisation des parkings de la place Gaston Jourdanne (« Opération Grand site »).** La mairie de Carcassonne souhaite dans un futur proche

détruire la friche d'EDF pour créer un parking payant courant 2024. La direction locale a conscience qu'elle va devoir négocier des tarifs pour les agents de la cité administrative mais prévient également que le parking ne pourra pas être gratuit. **Nous disons qu'à minima les places de parking existantes doivent retrouver leur équivalent accessible pour tous les agents et que la question des usagers doit être prise en compte. La situation est déjà très compliquée et non durable pour se garer à la cité administrative ! Nous devons faire remonter nos besoins !**

6-Bilan Fond d'Amélioration des Conditions de Vie au Travail (FACVT)

L'enveloppe initiale était de 56 586 €, elle a été augmentée de 521 € après une redistribution des reliquats non-utilisés d'autres directions départementales, plus 43 613 € de la DGF.

Sur le site de Carcassonne Cité, le local vélo est en attente de la fin des travaux des parties extérieures. Un espace convivial a été installé avec une douche. Le coût supplémentaire de tous les travaux entrepris concernant cet espace ainsi que pour l'espace extérieur sont pris en charge par la direction locale.

La direction tient à rappeler que les vélos achetés dans le cadre du FACVT permettent de faciliter les trajets professionnels : trajet pour se rendre au RIAC le midi, ou se rendre à des réunions à la cité administrative. Il n'est pas prévu que les agents puissent utiliser ces vélos pour rentrer à leur domicile.

Sur le site de Lézignan et la demande de ballon à assise ergonomique. Celle-ci n'a pas pu être honorée suite à un avis défavorable du médecin de prévention.

Sur le site de Limoux, la réfection des sols dans l'espace de détente a été faite. Deux canapés ont été installés dans un espace détente qui accueille également un espace lecture, manque la demande initiale d'une siège relaxant (la direction va y remédier). Concernant le local vélo, celui-ci est installé dans un garage qui était utilisé jusqu'à présent pour de l'archivage.

Sur le site de Narbonne, un espace extérieur avec deux tables en bois et des brise-vue a été installé. La tonte de l'herbe est prévue avec un contrat de tonte régulier. Dans un deuxième temps, la direction souhaite aménager cet espace afin de le rendre agréable et éviter la repousse permanente de l'herbe. Les espaces détente sur chaque étage de l'immeuble seront réalisés en même temps que les travaux sur le site de Narbonne.

La CGT précise qu'il y a eu dans l'Aude 130 propositions des agents tandis que l'ancienne direction doutait sur le nombre de remontées. Une preuve supplémentaire que les agents sont les mieux placés pour parler des conditions de travail comme de l'organisation du travail.

Questions Diverses

La direction réaffirme qu'il n'y aura pas de CSAL sur le thème de la **campagne IR**. Pourtant la situation des services, l'afflux GMBI, l'accueil qui a augmenté de 30 % en 2022 et 10 % au téléphone, les nouveautés auraient pu nécessiter un débat pour trouver des solutions à l'accueil du public et l'organisation du travail.

La paye des agents de la Ddfip 11 est à présent réalisée par la DRFIP 63 et non plus 34. Cela est dû au changement de SLR (Service Liaison Rémunérations). Certains dossiers sont en ano...

Concernant le recrutement des **cadres de la direction** locale, un nouveau numéro 2 doit prendre ses fonctions le 1er juin. Pour les postes d'AFIPA, le directeur fait passer en ce moment des entretiens (6 candidatures) pour pourvoir 2 postes sur les 3 disponibles (rappel: 1 poste gelé dont ns attendons C et B en +). La CGT fait remonter que les besoins en emploi au **service technique** sont importants et vont augmenter sur la cité. Actuellement un vacataire y est recruté en CDD renouvelé tous les 28 jours depuis le 01/09/22 mais d'après nous l'emploi doit être pérennisé dans ce service (création de poste ou autre).

Ce compte-rendu est incomplet ...

En manif le premier mai !

... contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11
cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr; cgt.ddfip11@gmail.com